

Tranche tarifaire	QF CNAF *	Accueil de loisirs															
		Restauration scolaire (1)		Accueil		Etude Surveillée (16h30/18h00)	Post-Etude (18h00/19h00)	Mercredi ⁽³⁾ Accueils entre 07h00-19h00 ou 07h00-14h00 ou 11h30-19h00 Cf. Règlement de fonctionnement				Vacances ⁽³⁾ Accueils entre 07h00-19h00 ou 07h00-14h00 ou 11h30-19h00 sauf Vacances d'été (Juillet/Août): Journée obligatoire				Mercredi(3) et Vacances(3)	
		Repas	Repas PAI	Accueil Matin	Accueil Soir ⁽²⁾	prix	prix	Mercredi	Mercredi PAI	Mercredi Absence Injustifiée	Mercredi PAI Absence Injustifiée	Vacances	Vacances PAI	Vacances Absence Injustifiée	Vacances PAI Absence Injustifiée	Annulation hors délai Mercredi et vacances	Annulation hors délai PAI Mercredi et vacances
		prix unitaire		prix unitaire		Forfaitaire mensuel	Forfaitaire mensuel	coût horaire (repas inclus)	coût horaire (sans repas)	Forfait 8h00		coût horaire (repas inclus)	coût horaire (sans repas)	Forfait 8h00			
NT0	< 400	2,35 €	1,45 €	1,09 €	2,26 €	15,15 €	10,15 €	0,87 €	0,71 €	6,96 €	5,68 €	1,02 €	0,86 €	8,16 €	6,88 €	2,35 €	1,45 €
NT1	400 à 600	4,00 €	1,96 €	1,47 €	3,05 €	20,45 €	13,70 €	1,13 €	0,96 €	9,04 €	7,68 €	1,33 €	1,16 €	10,64 €	9,28 €	4,00 €	1,96 €
NT2	600 à 800	4,53 €	2,47 €	1,85 €	3,84 €	25,76 €	17,26 €	1,39 €	1,21 €	11,12 €	9,68 €	1,65 €	1,46 €	13,20 €	11,68 €	4,53 €	2,47 €
NT3	800 à 1 000	4,95 €	2,97 €	2,23 €	4,63 €	31,06 €	20,81 €	1,66 €	1,46 €	13,28 €	11,68 €	1,97 €	1,76 €	15,76 €	14,08 €	4,95 €	2,97 €
NT4	1 000 à 1 200	5,50 €	3,48 €	2,62 €	5,42 €	36,36 €	24,36 €	1,93 €	1,70 €	15,44 €	13,60 €	2,29 €	2,06 €	18,32 €	16,48 €	5,50 €	3,48 €
NT5	1 200 à 1 400	6,30 €	3,99 €	3,00 €	6,22 €	41,66 €	27,91 €	2,20 €	1,95 €	17,60 €	15,60 €	2,61 €	2,37 €	20,88 €	18,96 €	6,30 €	3,99 €
NT6	1 400 à 1 600	6,50 €	4,50 €	3,38 €	7,01 €	46,97 €	31,47 €	2,46 €	2,20 €	19,68 €	17,60 €	2,92 €	2,67 €	23,36 €	21,36 €	6,50 €	4,50 €
NT7	> 1 600	6,75 €	5,51 €	4,14 €	8,59 €	57,57 €	38,57 €	3,07 €	2,70 €	24,56 €	21,60 €	3,64 €	3,27 €	29,12 €	26,16 €	6,75 €	5,51 €
NE1 ⁽⁴⁾	ext < 1 250	8,34 €	6,02 €	4,52 €	9,38 €	62,87 €	42,12 €	3,76 €	2,95 €	30,08 €	23,60 €	4,39 €	3,57 €	35,12 €	28,56 €	8,34 €	6,02 €
NE2 ⁽⁵⁾	Sans QF et ext > 1 250	9,30 €	6,53 €	4,91 €	10,17 €	68,18 €	45,68 €	3,96 €	3,20 €	31,68 €	25,60 €	4,59 €	3,87 €	36,72 €	30,96 €	9,30 €	6,53 €

*** QF CNAF**

Quotient familial Caisse Nationale des allocations familiales

Si l'administré n'est pas en mesure de fournir un Quotient CNAF la base de calcul de son quotient s'effectuera de la manière suivante :

Ressources nettes imposables annuelles N-2 – abattements sociaux /12

Nombre de parts

Calcul du Nombre de parts en fonction du nombre d'enfants à charge :

Le ou les parents : 2 parts

1^{er} enfant à charge : 0,5 part

2^{ème} enfant à charge : 0,5 part

3^{ème} enfant à charge : 1 part

Par enfant supplémentaire : 0,5 part

⁽¹⁾ Restauration scolaire :

"repas exceptionnel" facturé selon tarif NE2

repas "absence injustifiée" facturé au tarif habituel de la tranche de la famille dégressivité des tarifs (NT0 à NT7) pour les fratries - exemple : 3 enfants en NT4 : enfant 1: NT4, enfant 2: NT3, enfant 3: NT2

Accueil de loisirs matin/soir :

⁽²⁾ Accueil du soir comprenant le goûter

⁽²⁾ Accueil "absence injustifiée" facturée au tarif habituel de la tranche de la famille

⁽³⁾ Accueil de loisirs mercredi / vacances :

"absence injustifiée" facturation de 8h

annulation "hors délai" facturation du repas au tarif habituel de la tranche de la famille

Goûter inclus dans l'après-midi

⁽⁴⁾ NE1 : Extérieur 1 (tranche 1 des résidents hors commune)

Extérieur 2 (tranche 2 des résidents hors commune)

⁽⁵⁾ NE2 : Tarif Sans quotient familial

Repas exceptionnel

PLANNING DES RÉSERVATIONS - TARIFS 2022 - 2023
A.L.S.H. VACANCES

Vacances	Dates	Date limite * inscriptions/annulations
TOUSSAINT 2022	du 22 octobre 2022 au 06 novembre 2022	13/10/2022
NOEL 2022	du 17 décembre 2022 au 02 janvier 2023	08/12/2022
HIVER 2023	du 18 février 2023 au 05 mars 2023	09/02/2023
PRINTEMPS 2023	du 22 avril 2023 au 08 mai 2023	13/04/2023
ÉTÉ 2023	du 08 juillet 2023 au 31 juillet 2023	29/06/2023
	du 1er août au 31 août 2023	21/07/2023

* Les réservations annulées après cette date, sans certificat médical, seront facturées selon les tarifications Hors Délais ou absences injustifiées. Aucune modification des plannings n'est possible après cette date (Cf. 10.3.2 du règlement intérieur, disponible sur le site de la ville et le kiosque).

PASS LOISIRS	
Tranche tarifaire	Participation familiale / semaine
Adamois	1,00 € la journée
	10,00 € la journée « sortie »

RAPPEL DES DÉLAIS (RÉSERVATION / ANNULATION DES PRESTATIONS)

Restauration scolaire :	Le mardi avant 12h pour le jeudi et vendredi
Accueils matin / soir :	Le vendredi avant 12h pour le lundi, mardi suivant

Mercredis	Le vendredi avant 12h pour le mercredi suivant
Vacances	voir planning des inscriptions ci-dessus
Étude	le 28 du mois précédent

Justificatif d'absence : Certificat médical à fournir sous huit jours auprès du ou des services concernés
Absence non remplacée de l'instituteur ou grève : Prévenir au plus tard le jour même avant 09h00 pour annuler les prestations.

AUCUN SERVICE SCOLAIRE, PÉRI ET EXTRA SCOLAIRES :

↳ LES JOURS FÉRIÉS

↳ LE VENDREDI 19 MAI 2023 (pont de l'Ascension)

Qui contacter ?

Restauration scolaire : Service Enfance
 01.34.08.19.27 ou 19.09 - s.enfance@ville-isle-adam.fr

Accueil de Loisirs : A.L.S.H.
 01.34.69.23.84 - alsh@ville-isle-adam.fr

Étude : A.L.S.H. + mot cahier école
 01.34.69.23.84 - alsh@ville-isle-adam.fr

R É P U B L I Q U E



F R A N Ç A I S E

VILLE DE L'ISLE-ADAM

TARIFS DES PRESTATIONS 2022 - 2023

RESTAURATION SCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS



Mairie annexe Le Castelrose - 1, Avenue de Paris
 Service Enfance / Affaires Scolaires
 ☎ : 01.34.08.19.27 ou 19.09
 @ : s.enfance@ville-isle-adam.fr